

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Code Natura 2000 : 1303

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Rhinolophidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Petit Rhinolophe en hivernage



Terrain de chasse sur Saint Mars la Brière

Description de l'espèce

Le Petit Rhinolophe se suspend au plafond et s'enroule entièrement ou presque dans ses ailes, ressemblant alors à un cocon de papillon. Il est beaucoup plus petit que les autres Rhinolophes (3,5 à 4,5 cm de long pour 19 à 25 cm d'envergure) et c'est même l'une de nos plus petites chauves-souris. Sa face est agrémentée d'un étrange dispositif comprenant une structure arrondie (le fer à cheval), une sorte de corne à 2 pointes (la selle) dont celle du haut est arrondie, le tout surplombé par une grande corne (la lancette). La face dorsale est gris brun et le ventre est blanc sale. Le détecteur d'ultrasons permet d'identifier aisément cette espèce vers 110 KHz.

Biologie et habitats

Les adultes s'accouplent en automne ou en hiver. Le jeune unique naît en juin dans la colonie regroupant plusieurs femelles. Les jeunes mettent un mois et demi à s'émanciper. Tous les individus se séparent et quittent alors le site de reproduction vers des gîtes transitoires. A l'approche de l'hiver, ils rejoignent les sites d'hivernage. On les y trouve généralement seuls, le plus souvent éloignés les uns des autres. La chasse concerne de nombreux types d'insectes qui sont capturés en vol ou posés.

Le Petit Rhinolophe choisit généralement des grottes très humides et à température stable pour passer l'hiver. Ces grottes peuvent être de taille réduites (caves, troglodytes...). Il est connu pour être très fidèle à son gîte et on retrouve souvent un même individu précisément au même endroit d'une année sur l'autre. L'été, cette espèce est très anthropophile. Ainsi, il élève parfois ses jeunes dans des grottes mais surtout dans les combles chauds, calmes et sombres des bâtiments. Ses milieux de chasse sont les bois clairs, les friches, les haies, les jardins et les parcs. Il recherche en particulier les milieux diversifiés proches de son gîte. Il ne se déplace que très peu (4 à 5 km généralement) entre les différents sites occupés dans l'année. La taille de l'ouverture de ces différents gîtes doit lui permettre d'y entrer en vol.

Répartition

Présent en hivernage en pourtour de Bercé. Une femelle gestante a été capturée à Grammont, une colonie de parturition de cette espèce est donc à proximité (dans un rayon de 5 à 10 km maximum) et est à rechercher afin de la préserver.

Mesures de gestion favorable

- Favoriser les liaisons entre les gîtes de parturition et les terrains de chasse.
- Eviter les effets du morcellement des habitats (destructions des haies, routes, éclairage,...).